

Année scolaire 2023/2024

DOSSIER DE CANDIDATURE
(ce dossier ne vaut pas pré-inscription ou inscription)
BACCALURÉAT PROFESSIONNEL
MÉTIERS DE LA BEAUTÉ ET DU BIEN-ÊTRE
COIFFURE

A IMPRIMER si possible EN FORMAT A3 LIVRET

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE :

NOM : Prénoms :

Sexe : M F  portable élève : ____/____/____/____/____ Né(e) le :/...../.....

IDENTITÉ DU REPRÉSENTANT LÉGAL :

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

 domicile : ____/____/____/____/____  portable : ____/____/____/____/____

 courriel (EN LETTRES MAJUSCULES) :@.....

ANNÉE SCOLAIRE PRÉCÉDENTE (2022/2023) :

Nom de l'établissement scolaire :

Adresse mail de l'établissement (pour la réponse) :@.....

Code postal : Ville :

Académie : Etablissement : public privé

Classe : 3^{ème} Générale 3^{ème} Prépa Métiers 3^{ème} SEGPA MLDS Autre :

En cas d'affectation dans notre établissement, quel serait le régime envisagé :

interne demi-pensionnaire externe

POUR INFO: Notre internat ayant un nombre de places limitées, celles-ci seront accordées en fonction de l'éloignement et de la difficulté des trajets lycée-domicile, et ne seront pas systématiquement attribuées **pour les 3 années de formation.**

Dossier à renvoyer à : Lycée professionnel Alphonse Pellé
5 rue Alphonse Pellé
35120 DOL DE BRETAGNE

au plus tard le vendredi 7 avril 2023

AUCUN DOSSIER NE SERA EXAMINÉ APRÈS CETTE DATE

Pièces à joindre au dossier :

1 enveloppe timbrée, à l'adresse du candidat, pour l'envoi des résultats de la commission.
(enveloppe format standard, 110x220, pour envoi de moins de 20 g)

Bulletins scolaires :

* Pour les élèves de 3^{ème} : les 3 bulletins de 4^{ème} et le ou les bulletins de 3^{ème} reçus.

* Pour les autres élèves, les bulletins de 3^{ème} et ceux de l'année en cours.

MESSAGE DU PROVISEUR A PROPOS DE L'INTERNAT

Madame, Monsieur

J'attire votre attention sur la spécificité de l'accueil des élèves à l'internat du lycée Alphonse Pellé.

Depuis la rentrée 2022, compte tenu de la très forte pression sur l'internat, nous avons deux sites distincts d'hébergement pour les élèves.

- Le site de Dol en chambre collective avec une capacité de 48 places pour les filles.*
- Le site de Ker Siam à Dinan en chambre individuelle avec une capacité de 46 places.*

Une place attribuée à l'internat n'est valable qu'une année et pourra être remise en question en fonction des nouveaux entrants au lycée.

Dans la mesure du possible, les élèves nouvellement arrivées au lycée seront hébergées sur le site de Dol, sauf contrainte ou demande particulière des familles.

Les élèves de première et terminale seront hébergées sur le site de Dinan avec un réveil prévu autour de 6h15 le matin pour un départ en bus à 7h00, jusqu'au site de Dol, transport financé par la Région et sans surcoût pour les familles.

Le départ de Dol se fera autour de 19h45 après le dîner.

Les repas, y compris le petit-déjeuner, seront intégralement pris sur le site de Dol avec possibilité pour les élèves hébergés sur Dinan de prendre en self-service une boisson chaude sur place le matin.

Il me semblait important de vous apporter ces précisions.

Le Proviseur,



Mohamed MOUQUERE

A REMPLIR PAR L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

Nom et signature	AVIS
Professeur Principal	
Conseiller Principal d'Éducation	
Psychologue Éducation Nationale <i>(dans la mesure du possible)</i>	
Chef d'Établissement	

Merci de nous faire parvenir TOUTES les pièces jointes demandées, mais UNIQUEMENT celles-ci, au plus tard le 7 avril 2023 à l'adresse suivante :

**Lycée Professionnel Alphonse Pelle
5 rue Alphonse Pellé
35120 DOL DE BRETAGNE**

IMPORTANT : Veillez à bien renseigner une adresse mail valide de l'établissement d'origine, afin de pouvoir envoyer le nombre de points bonus obtenus à l'issue de la commission de recrutement (à partir du 15 mai 2023)

.....@.....

A REMPLIR PAR UN PROFESSIONNEL

Je soussigné(e),
(Nom et prénom du professionnel)

atteste avoir reçu le l'élève
(Nom et prénom de l'élève),

avec qui j'ai eu un entretien sur les différents aspects du métier.

Signature et cachet de l'établissement
(obligatoire)

INFORMATIONS PRATIQUES

Les tarifs 2022/2023 de la demi-pension et de l'internat (du **lundi matin** au vendredi après-midi) sont fixés dorénavant par le Conseil Régional, en fonction des revenus fiscaux de référence du responsable légal.

Pour plus d'informations, se connecter sur :

<https://www.bretagne.bzh/dansmonlycee>

Coût de l'équipement : (Tenue, matériel, linge, produits, ...)	570 € (prix rentrée 2022, à titre indicatif)
Montant de l'Aide de la Région Bretagne au Premier Equipement :	300 € (montant 2022, à titre indicatif)
Reste à charge des familles pour l'équipement :	270€ (montant 2022, à titre indicatif)